


**SECTION 1 - IDENTIFICATION**

**Identificateur du produit:** FALL-OUT  
**Code du produit:**  
**Usage du produit/Description:**  
**Nom chimique :** Mélange  
**Identificateur du fournisseur:** SAVONS EVY  
 3460 39e Avenue  
 Montréal, QC  
 H1A 3V1  
 514-642-9920  
**Numéro de téléphone d'urgence:** CANUTEC 613-996-6666

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

<b>Classification</b>	Irritation cutanée 2 Lésions oculaires graves 1	
<b>Mention d'avertissement</b>	<b>DANGER</b>	
<b>Mention de danger</b>	H315 H318	Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Conseil de prudence - prévention</b>	P264 P280	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
<b>Conseil de prudence - réponse</b>	P302+P352 P321 P332+P313 P362+P364 P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Traitement spécifique: Laver avec de l'eau et du savon, rincer abondamment. En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Conseil de prudence - stockage</b>	P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
<b>Conseil de prudence - élimination</b>	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

**SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Sel sodique du sulfate d'alkyle (C10-C16) éthoxylé	68585-34-2	1 - 5 *
Acide oxalique	144-62-7	1 - 5 *

\*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

**SECTION 4 - PREMIERS SOINS**

**Inhalation:**  
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Contact cutané:**  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher.  
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Contact oculaire:**  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

**Ingestion:**

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Note au médecin:**

Traiter comme brûlure chimique.

**SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE**

**Agents extincteurs appropriés:** Utiliser eau vaporisée, CO<sub>2</sub>, mousse chimique pour l'extinction.  
**Agents extincteurs inappropriés :** Un jet d'eau direct peut disperser le produit et provoquer la formation de mousse.  
**Produits combustion dangereux :** Oxydes de carbone, acide formique, oxydes de soufre, fumée âcre.  
**Équipement de protection :** Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.  
**Précautions spéciales:** Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau.

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Protection personnelle:**

Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

**Intervention en cas de déversement/nettoyage:**

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

**Précautions environnementales:**

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Procédures de manutention sécuritaire:**

Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

**Exigences en matière de stockage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.

**Matières incompatibles :**

Alcalins, agents oxydants forts.

**SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Limites d'exposition :**

Ingrédients	CAS	Source	Valeur
Sel sodique du sulfate d'alkyle (C10-C16) éthoxylé	68585-34-2		Aucune limite établie.
Acide oxalique	144-62-7	CNESST CNESST CNESST NIOSH NIOSH NIOSH OSHA	VEMP 1 mg/m <sup>3</sup> VECD 2 mg/m <sup>3</sup> DIVS 500 mg/m <sup>3</sup> VEMP 1 mg/m <sup>3</sup> VECD 2 mg/m <sup>3</sup> DIVS 500 mg/m <sup>3</sup> VEMP 1 mg/m <sup>3</sup>

**Mesures d'ingénierie:**

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

**Protection des voies respiratoires:**

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

**Vêtement et équipement de protection:**

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

**Commentaires sur l'hygiène générale :**

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Apparence:</b>	Liquide transparent, incolore
<b>Odeur :</b>	Douce
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Non disponible
<b>pH tel quel</b>	< 2.0
<b>Point de fusion:</b>	Non disponible
<b>Point initial ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	Ne s'applique pas
<b>Taux évaporation (acétate de butyle = 1):</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Ininflammable
<b>LIE:</b>	Ne s'applique pas
<b>LSI:</b>	Ne s'applique pas
<b>Tension de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur (air=1):</b>	Non disponible
<b>Densité relative:</b>	1.01
<b>Solubilité:</b>	Soluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Température auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible
<b>Volatiles:</b>	Non disponible
<b>Viscosité:</b>	Non disponible

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité et réactivité :</b>	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation:</b>	Non.
<b>Conditions à éviter :</b>	Utilisation avec matières incompatibles.
<b>Matières à éviter :</b>	Alcalins, agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Oxydes de carbone, acide formique, oxydes de soufre.

**SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Données toxicologiques:**

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL <sub>50</sub> (voie, espèce)	CL <sub>50</sub> (espèce)
Sel sodique du sulfate d'alkyle (C10-C16) éthoxylé	68585-34-2	1 – 5	> 2000 mg/kg (oral, rat) > 2000 mg/kg (cutané, lapin)	Aucune donnée.
Acide oxalique	144-62-7	1 – 5	375 mg/kg (oral, rat) > 20000 mg/kg (cutané, lapin)	Aucune donnée.

**Voie d'administration** Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.



**Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :**

<b>Inhalation:</b>	Les brouillards peuvent irriter les voies respiratoires.
<b>Peau:</b>	Provoque une irritation cutanée. Douleur, rougeur, démangeaisons.
<b>Yeux:</b>	Provoque de graves lésions des yeux. Douleur, rougeur, larmoiement. Peut causer des dommages irréversibles à la cornée.

<b>Ingestion:</b>	L'ingestion d'acide oxalique provoque la chélation du calcium. Dans l'heure suivant l'ingestion, l'hypocalcémie peut causer une paresthésie, des convulsions, des tremblements et des troubles cardiaques. Une insuffisance rénale due à la précipitation tubulaire de l'oxalate de calcium est parfois observée à la suite de l'ingestion du produit.
<b>Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :</b>	
<b>Inhalation:</b>	L'inhalation de poussières ou d'aérosols d'acide oxalique pourrait augmenter le risque de développer des calculs rénaux.
<b>Peau:</b>	Le contact prolongé avec des solutions d'acide oxalique produit différentes lésions cutanées s'aggravant avec le temps: ongles cassants et noirâtres, engourdissement des membres, puis une cyanose à évolution gangreneuse des mains et des pieds.
<b>Yeux:</b>	Aucune donnée.
<b>Ingestion:</b>	Aucune donnée.
<b>Cancérogénicité (CIRC) :</b>	Non classé.
<b>Téatogénicité:</b>	Aucune donnée.
<b>Mutagénicité:</b>	Aucune donnée.
<b>Organe cible:</b>	Peau, yeux, reins.
<b>Conditions aggravées par l'exposition :</b>	Aucune donnée.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES				
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Sel sodique du sulfate d'alkyle (C10-C16) éthoxylé	68585-34-2	1 – 5	CE50 2.33 – 4.81 mg/L, 48h CL50 2.3 mg/L, 96h	Ceriodaphnia dubia Poisson
Acide oxalique	144-62-7	1 – 5	CL50 160 mg/L, 48h CE50 162.2 mg/L, 48h	Leuciscus melatonus Daphnia magna
<b>Persistance et biodégradation :</b>	Non disponible			
<b>Potentiel bioaccumulation:</b>	Non disponible			
<b>Mobilité dans le sol:</b>	Non disponible			
<b>Autres effets nocifs :</b>	Non disponible			

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT	
<b>Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :</b>	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
<b>Méthodes d'élimination :</b>	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT				
Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1760	LIQUIDE CORROSIF N.S.A. (Acide oxalique)	8	III	
Quantité limitée	5 L			
<b>Précautions spéciales:</b>	Aucune			
<b>Dangers environnementaux:</b>	Non			

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION	
<b>Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :</b>	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
<b>Autres :</b>	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

<b>Préparée par:</b>	Laboratoire Campeau Inc. 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0
<b>Numéro de téléphone:</b>	(514) 642-6669
<b>Date :</b>	30 juillet 2018
<b>Version:</b>	1.0
<b>Abréviations:</b>	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible ExposureLimit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.